

Procès-Verbal

Le 20 janvier 2026 à 18 h 30

Classe de Mme Dontigny

École des Falaises

Ordre du jour	Durée	Information	Consultation	Approbation	Adoption
<p>1. Ouverture de l'assemblée</p> <p>Mme Landry déclare l'assemblée ouverte, il est 19h39.</p>	1				
<p>2. Présences et vérification du quorum</p> <p>Dominique Sauvé, membre parent et Présidente Alexandra Landry, Directrice Nicolas Morin, membre parent Julie Dontigny, enseignante Ana-Patricia Francisco, enseignante Gabrielle Tardif, membre parent Geneviève Therriault, membre parent Chantal Ménard, technicienne en éducation spécialisée Geneviève Piché, enseignante Stacey Sullivan, membre parent</p> <p>Absent :</p> <p>Charlène Poirier, membre parent Josée Desnoyers, représentante de la communauté Ariane Bisson, membre parent Lyne Zampini, responsable du service de garde</p> <p>Le quorum est atteint.</p>	2				
<p>3. Accueil et mot de bienvenue</p> <p>Mme Landry souhaite la bienvenue à tous. Elle revient brièvement sur le déroulement de la dernière réunion, qui a été plus émotive pour plusieurs raisons. Elle insiste que tous ont le droit d'avoir leur opinion, et que c'est possible que les</p>	5				

discussions soient houleuses, que les débats sont importants mais que c'est important que ça se passe dans le respect. Tout le monde acquiesce.					
4. Adoption de l'ordre du jour Ajout de deux points dans questions diverses : - Glace à l'école Champ fleury - Séjour à Pakua Shipi - CE-021-25-19 – Proposé par Mme Tardif et secondé par Mme Sauvé.	2				✓
5. Suivi et adoption du procès-verbal du 9 décembre 2025 Retour sur le PV du 9 décembre. Mme Sauvé note avoir trouvé quelques coquilles qui seront corrigées. Étant donné que le dernier PV n'a pu être envoyé à tous avant le CÉ, nous allons le revoir et l'approuver par courriel. En discutant du PV, Mme Ménard parle d'un projet qu'elle est en train de développer avec la compagnie « La récré », qui prend les photos scolaires de VDM depuis plusieurs années. Plusieurs élèves aimaient regarder les photos de classe des différentes années qui étaient affichées dans les corridors. La récré sera en mesure d'imprimer un album par école où seront regroupées les photos des différents groupes. Mme Ménard est aussi en discussion pour refaire faire les tableaux laminés. Il faudra discuter de cout et à savoir si les dons peuvent être acceptés pour une telle initiative. (CE-021-25-20)	5				✓
6. Choix d'un ou d'une secrétaire Mme Therriault est désignée secrétaire.					
7. Parole à l'assemblée	15	✓			

<p>Un parent (je n'ai pas son nom) tient à discuter du départ de Mme Zampini en congé de maladie. Note qu'elle a vécu son départ et qu'elle a été témoin des difficultés rencontrées en lien avec le SDG à l'école Champ Fleury. Elle explique qu'il y a plusieurs différences entre le fonctionnement du SDG à Champ-Fleury qui ont été difficiles à gérer pour certains parents, professionnels et enfants. Elle souligne le professionnalisme de Mme Zampini au travers cette transition. Elle aimerait souligner ou lui signifier qu'on pense à elle mais comprend que ça peut être délicat.</p> <p>Autrement, elle note avoir entendu parler que certains enfants de St-Colomban changeraient d'école secondaire d'ici deux ans. Il semblerait que ceci va également avoir un impact sur les enfants du secteur de Prévost, qui devront à nouveau changer d'école. Ils iraient à la polyvalente et ensuite iraient à l'école Marchand. Elle se demandait s'il était nécessaire d'encore imposer tous ces changements à ces enfants.</p> <p>M. Morin note que le processus a effectivement été discuté lors du comité de parents, et que c'est une étape qui s'en vient, que le sujet est émotif et que ça allait sans doute créer des remous, sans aller dans les détails. Il va toutefois se renseigner auprès du comité de parents. Mme Landry note qu'elle fera également des vérifications, puisque ce changement n'était pas noté au PRIÉ.</p>					
<p>8. Parole à la représentante de la communauté NIL</p>	10	✓			
<p>9. Mesures dédiées et protégées Mme Landry présente les mesures dédiées et</p>	20				✓

<p>protégées et détaille les différents montants. Certains montants font l'objet de plus de discussion. Par exemple. Elle évoque le montant de 675\$ que les écoles reçoivent en plus pour les classes multi. Or, comme VDM a décidé en équipe école de faire 4 classes multi (contrairement à une décision du CSSRDN), l'école n'a pas reçu ces montants. Mme Piché note d'ailleurs que l'équipe école n'a pas été consultée sur le choix de faire 4 classes ainsi que sur la décision de changer la classe 3-4 qui était prévue en classe 4-5 ou encore sur l'attribution de certains des montants dédiés de l'année dernière. Mme Landry note que l'idéal serait d'avoir la nouvelle direction en place le plus rapidement possible et au plus tard à la fin mars afin de pouvoir commencer à préparer l'année scolaire prochaine à VDM.</p> <p>Mme Landry note également qu'il y a un projet en cours pour renouveler notre bibliothèque, avec une collection similaire à ce que nous avons avant.</p> <p>Enfin, les membres discutent du fait qu'il reste 10,364\$ pour la culture à l'école, qu'on n'a pas encore dépensé. Les professeurs notent qu'ils regarderont la programmation du théâtre Gilles Vigneault.</p> <p>(CE-021-25-21)</p>					
<p>10. Reconstruction de l'école</p> <p>La démolition de l'école est maintenant terminée et la décontamination complétée. Tout le matériel est perte totale. La structure du gymnase pourra être conservé, mais il faudra refaire le vestiaire, plancher, espaliers etc. Les œuvres d'art de béton (à l'avant) sont récupérées.</p> <p>Mme Sauvé s'enquiert de l'état des jardins en</p>	5	✓			

<p>expliquant qu'on avait reçu 11000\$ de la ville pour aménager les jardins et qu'on avait dépensé de bonnes sommes. Elle demande si on pourra récupérer ce montant pour aménager les jardins. Mme Landry demande de lui envoyer les informations pour qu'elle puisse faire un suivi.</p> <p>Les travaux de construction seront séparés en 2, le bloc sportif (rénovation de la structure existante) et le bloc modulaire. Ce sont 2 soumissions différentes. Il y a un appel d'offre en cours pour les locaux modulaires. L'empreinte au sol de l'école demeure la même, tout comme le stationnement et débarcadère.</p> <p>En théorie, la machinerie arriverait en avril et la prise de possession serait en août. Tous les acteurs sont confiants que ça sera prêt à temps pour la rentrée. Par contre, les travaux vont se poursuivre suivant la rentrée. Il va rester certains travaux (finition extérieure, bloc sportif etc.). Il va y avoir 16 classes, une bibliothèque, un local de musique, une salle polyvalente, un salon du personnel, un bureau ressource élèves, les bureaux administratifs et le bloc sanitaire. Il n'y aura toutefois pas d'ascenseurs. Le mobilier sera le même que celui d'une classe normale. Le Service de garde sera situé dans le bloc sportif.</p> <p>L'appel d'offre sera lancé à la mi-février pour le bloc sportif. Ça devrait pouvoir commencer rapidement au printemps. Les planchers du nouveau gymnase seront remplacés par des planchers absorbant mous, selon les nouvelles normes.</p>					
<p>11. Sorties scolaires : fonds 7 et autres</p> <p>Retour sur la sortie glissade sur tubes, qui a été un grand succès. Mme Francisco note que finalement, la décision a été prise de ne pas offrir</p>	15				✓

<p>de chocolats chauds, car ça aurait grugé beaucoup de budget tout en étant difficile à gérer. Durant la discussion, il y a une confusion au sujet du prix payé vs ce qui avait été présenté. Mme Landry note qu'elle n'a pas encore payé, mais qu'elle va le faire et fera les vérifications.</p> <p>Mme Piché note que ça a demandé beaucoup d'énergie de la part des enseignants qui ont organisé cette sortie et qu'il faudrait voir à changer de comité organisateur pour la prochaine activité afin de ne pas surcharger toujours les mêmes professionnels. Nous tenons une discussion sur les activités possibles. Nous avons envisagé une soirée disco, mais notons qu'en soirée, il est très possible que nous ne puissions réunir tout le monde. Suggestions d'une activité cabane à sucre, qui sera à explorer.</p> <p>Nous discutons aussi de la nécessité de commencer à organiser l'activité de fin d'année.</p> <p>Enfin, nous remarquons que les activités des 1^{ere} année n'ont pas encore pu être approuvées, car elles n'ont pas été soumises. Les activités du 3^e cycle n'ont pas non plus encore été votées</p>					
<p>12. OPP : comités NIL</p>	15	✓			
<p>13. Mot de la présidente NIL</p>	10	✓			
<p>14. Mot du personnel de l'école : enseignantes, direction, SDG... Mme Piché demande à Mme Landry à qui</p>	20	✓			

<p>s'adresser s'il leur manque du matériel. Cette dernière lui demande de lui adresser la demande à elle. Elle note que sa classe va commencer le jeu du loup avec une classe de 5^e cette semaine.</p> <p>Mme Dontigny note qu'elle a mis en place un projet robotique dans sa classe, elle va d'ailleurs inviter les parents à venir voir.</p> <p>Il y aura également une animation d'un atelier de criminalistique donné par « Les neurones atomiques » la semaine prochaine pour les élèves de 3^e et 4^e années.</p> <p>Mme Landry profite de l'occasion pour parler des ateliers culinaires (parascolaire) qui sont de retour (courriel inscription envoyé aux parents). Note que c'est habituellement populaire et aimé des enfants.</p> <p>Autrement, Mme Landry note qu'elle trouve que les choses commencent vraiment à mieux aller dans les 3 écoles, que le discours change, que c'est plus inclusif et que ça semble se stabiliser.</p> <p>Elle dit que le seul enjeu demeure les autobus. D'ailleurs, l'école des Falaises va faire venir un autobus dans les prochains jours (3 février) qui va se stationner toute la matinée et les TES et enseignants vont animer des formations sur comment se comporter dans l'autobus.</p> <p>Mme Landry annonce aussi l'arrivée d'une nouvelle Directrice à l'école du Champ Fleury, Mme Degrasse, puisque la Directrice en poste présentement prendra sa retraite.</p> <p>Enfin, elle note que dès la fin du mois, elle (Mme Landry) ne sera plus épaulée par une Directrice adjointe. L'idéal serait donc vraiment d'avoir la</p>					
--	--	--	--	--	--

nouvelle direction rapidement en place pour l'école VDM.					
<p>15. Mot du représentant au comité de parents</p> <p>M. Morin indique que durant le comité de parents, ils ont surtout discuté du plan de répartition des ressources. Il explique que ce qui est arrivé à VDM a bouleversé certaines priorités et que l'école temporaire pourrait rester pour plusieurs années. Il n'y a en effet pas de plan à court terme pour rebâtir l'école. L'école modulaire, si bien entretenue, pourrait durer 15 ans. Le projet de l'école permanente sera revisité en temps et lieux.</p> <p>Autrement, le comité a abordé la question de surplus budgétaires, qui avaient été accumulés à la formation professionnelle. Ce montant était placé et les intérêts étaient redistribués à chaque année au sein du CSSRDN. Il y avait un 270 000 000 qui était placé; or le montant a été récupéré par le ministère, ce qui va expliquer des diminutions dans les budgets. Le DG note qu'il travaille à récupérer cet argent, ou à tout le moins de subir moins de coupures puisque du jour au lendemain le CSSRDN doit travailler avec moins de sous.</p>	10	✓			
<p>16. Questions diverses :</p> <p>M. Morin note qu'il y a énormément de glace dans la sortie qui donne accès aux autobus et où les parents attendent les enfants à l'école Champ-Fleury. Il note que le personnel a souvent été avisé du problème, et que ça s'est rendu au Centre de service. Il n'y a rien qui a été fait. Hier, un parent est tombé et s'est blessé. Mme Ménard confirme qu'il arrive très souvent que des enfants tombent. Une discussion sur les entrepreneurs qui s'occupent du déneigement</p>		✓			

<p>s'ensuit. Des vérifications seront effectuées.</p> <p>Mme Sauvé nous parle de l'initiative « Séjour à Pakua Shipi », une communauté Innue située au nord de Blanc Sablon. Cette initiative est issue de la Chair de recherche en enseignement du plein air de l'Université de Sherbrooke, dont le but est de faire connaître la culture autochtone à des jeunes non-autochtones. Il y a eu une sélection rigoureuse des candidats et la fille de Mme Sauvé en fait partie. Il va y avoir un petit documentaire qui détaillera le voyage.</p>					
<p>17. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est 21h13.</p>					

Alexandra Landry
Directrice

Dominique Sauvé
Présidente